

KANNADIG AN TI-KÊR BULLETIN MUNICIPAL

Vendredi 30 avril 2021

Gwener 30 a viz ebrél 2021

Site internet : <http://www.plouneour-brignogan-plages.fr>, facebook : commune de Plouneour-Brignogan-Plages.

Pour nous joindre : Mairie principale (02.98.83.40.06) - mairie@plouneour-brignogan.bzh.

Agence postale en Mairie (02.98.47.12.81).

Du lundi au jeudi inclus : 8 h 45 -12 h 15.

Vendredi : 8 h 45 -12 h 15, 14 h -17 h.

Samedi : 2ème et 4ème du mois.

Mairie annexe Plouneour-Trez (02.98.83.41.03) – mairie.annexe@plouneour-brignogan.bzh

Du lundi au vendredi : 8 h -12 h.

Dépôt annonces pour le BIM : le mardi avant 13 h, boîtes extérieures mairies ou à communication@plouneour-brignogan.bzh

Informations officielles COVID : <https://www.gouvernement.fr/>



PETRA EO ? Kêr : lieu habité, village, ville. Ce terme connaît à partir du XIème siècle une expansion rapide et durable. Il est associé à des termes descriptifs, à des qualificatifs et surtout à d'anciens noms de baptêmes.

Keravezan : attesté Keravezen en 1556. Ker + Avezan, Avezen (nom de personne)

Kergadalen : Kêr + Cadalan : valeureux

Kerverven, attesté Kermerven en 1488. Kêr + Merven (nom de personne).

Kervesval : attesté Kerfezval en 1578. Kêr + Fesval (nom de personne).

Kernuella, attesté en 1448. Kêr an Uhella : le hameau le plus haut.

Kerskaven, attesté en 1629. kêr + skao (le bureau) : le hameau aux bureaux



ANTENNE DE VACCINATION. Les prises de rendez-vous se feront progressivement, suivant les créneaux disponibles, en ligne via le site www.santé.fr (rubrique Finistère > centre de Landerneau/Lesneven >

prendre rendez-vous en ligne). Un numéro départemental d'appel est également à disposition au 02.57.18.00.61. Cependant, afin d'éviter une rapide saturation, il faut s'efforcer de réserver son usage aux personnes ne pouvant recourir à internet.

Inscription listes électorales

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES. ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES PREVUES LES DIMANCHES 20 ET 27/06 : vous avez

déménagé et vous venez d'aménager ! Il est toujours possible de vous inscrire sur les listes électorales jusqu'à 6 semaines du scrutin (**vendredi 07/05**). Trois possibilités pour s'inscrire : 1) en ligne via le portail www.service-public.fr ou la plateforme franceconnect.gouv.fr. 2) par courrier adressé à la mairie. Remplissez le formulaire Cerfa n°12669*02 disponible sur www.service-public.fr. Joignez une copie de votre pièce d'identité et un justificatif de domicile (pièces obligatoires). 3) à l'accueil de la mairie. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans, si les formalités de recensement ont été accomplies à 16 ans.

Nouveau ! Prouration dématérialisée :

<https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/F1604>.



Bientôt
16 ans ?

Pensez au
recensement !
C'EST OBLIGATOIRE

RECENSEMENT MILITAIRE. Les jeunes (filles et garçons) nés en avril, mai, juin 2005 sont invités à se faire recenser en Mairie. Apporter le livret de famille et pièce d'identité. Le recensement ne peut se faire qu'à partir de la date anniversaire. Attention ! En cas d'absence de recensement, les jeunes ne seront pas convoqués à la Journée du Citoyen (JDC) et ne pourront pas y participer et, par conséquent, ne pourront pas s'inscrire aux concours et examens d'Etat (permis de conduire, BEP, Baccalauréat...) avant l'âge de 25 ans. Infos sur majdc.fr.

Les Coups de M@in

Atelier d'aide à l'utilisation
de l'INFORMATIQUE

**NOUVEAU SUR VOTRE
COMMUNE : LES COUPS DE
MAIN NUMERIQUE.**

Atelier d'aide à l'utilisation de l'informatique. Initiation pour les débutants, apprendre à utiliser son pc, sa tablette, son smartphone, à naviguer sur internet mais aussi à faire ses démarches administratives en ligne. En petit groupe, accompagné par des bénévoles. Possibilité de venir avec son propre matériel. - 1er et 3ème lundi du mois, de 10 h à 12 h : à la mairie de Plouneour-Trez - 2ème et 4ème lundi du mois, de 10 h à 12 h : à la salle communale de Brignogan (accessible PMR). Gratuit sur inscription auprès de l'accueil du Centre Socio 02.98.83.04.91.



ARRETE INTERDICTION ACCES PLAGES. Conformément à l'arrêté municipal n°96/2021 affiché en mairies, **les plages du Rheun et de Tréguellier** sont actuellement interdites d'accès et de fréquentation pour des raisons d'intérêts écologiques (notamment pour la protection des lieux de nidification des gravelots) et ce, jusqu'à nouvel ordre.



SERVICE URBANISME. Exclusivement sur RDV au 02.98.83.40.06 ou urba@plouneour-brignogan.bzh.

PERDU planche de surf rouge lundi près du camping de Kerurus (07.81.62.15.09).

PERDU combinaison de nage près du camping de Kerurus (06.50.56.13.31).



DISPOSITIF « ARGENT DE POCHE ». Notre mairie recherche des jeunes de 16 à 18 ans (16 ans révolus au 22 mai 2021), domiciliés sur la commune pour apporter leur aide à l'entretien de notre petit patrimoine. Objet de l'opération : le **nettoyage de 3 lavoirs communaux** pendant 3 samedis (22 et 29 mai ; 3^{ème} samedi non fixé ; de 9h à 12h15). L'engagement des jeunes est indemnisé à hauteur de 15 € la matinée. Pour plus d'informations, vous pouvez adresser un mail à : lemenn.ma@orange.fr



LES RIBIN' DE L'IMAGINAIRE 2021. L'œuvre est installée, route de Balaennou, face à la baie de Goulven. Amusez-vous à la regarder sous différents points de vue ! En tournant autour de la sculpture, sa forme abstraite devient figurative et évocatrice du milieu marin : voilier, poisson, etc.

Un immense merci à l'artiste Charles Eckert et à toute l'équipe des services techniques de la Commune de Plouneour-Brignogan-Plages.

Les habitants peuvent désormais découvrir l'œuvre en vrai !

Plus d'infos sur le projet : <https://www.fabriquedimaginaire.bzh/evenements/mean-ar-chaz/>



PIEGER LES FRELONS ASIATIQUES. Les reines de frelons asiatiques, les « fondatrices » commencent à sortir de leur confinement hivernal. C'est donc la période idéale pour le piégeage et ce, jusqu'à début juin, pour limiter la prolifération des frelons asiatiques et assurer la protection de nos abeilles.

Pour réaliser un piège, prenez une bouteille d'eau dans laquelle vous faites 2 trous de 1cm pour l'entrée des frelons, ou placez sur le goulot un des capuchons jaunes fournis par la Communauté de Communes en 2018. Dans ce piège, vous utiliserez un mélange 1/3 de bière brune, 1/3 de vin blanc (répulsif pour les abeilles) et 1/3 de sirop de cassis, de grenadine ou de fraise...

Placer le piège à 1 m/1,50 m à proximité d'arbres ou arbustes à fleurs (camélia, prunus...) Renouveler le mélange tous les 10 à 15 jours, sans laver le piège : les phéromones laissées par les frelons capturés attirent les autres frelons asiatiques. En présence d'un nid, prenez contact avec la mairie de votre commune, le référent interviendra et demandera l'intervention d'un prestataire si nécessaire. Pour rappel, la Communauté de Communes prend en charge la destruction des nids de frelons asiatiques.



BIBLIOTHEQUE DE PONTUSVAL. Mardi, 15 h 30 /17 h 30 et mercredi, jeudi et samedi : 11 h/12 h.

Nous avons lu pour vous **NÉ D'AUCUNE FEMME** (Franck BOUYSSÉ)

« Mon père, on va bientôt vous demander de bénir le corps d'une femme à l'asile.

Et alors, qu'y a-t-il d'extraordinaire à cela, demandai je ?

Sous sa robe c'est là que je les ai cachés

De quoi parlez vous ?

Les cahiers... ceux de Rose. »

Ainsi sortent de l'ombre les cahiers de Rose, ceux dans lesquels elle a raconté son histoire, cherchant à briser le secret dont on voulait couvrir son destin.

Avec ce roman sensible et poignant, Franck BOUYSSÉ confirme son immense talent à conter les failles et les grandeurs de l'âme humaine.

BIBLIOTHEQUE LIRE A PLOUNEOUR.

A partir du mois de mai, la bibliothèque sera ouverte de 10 h à 12 h le samedi matin.

Les permanences des samedis 1er et 8 mai seront assurées.

Nos nouveaux horaires : Mercredi/Vendredi : 17 h/18 h – Samedi : 10 h/12 h – Dimanche : 10 h 30/11 h 30

Informations paroissiales

COTE DES LEGENDES.

Dimanche 2 mai : messe à 10 h 30 Guissény.

Mois de mai : Pemp Sul au Folgoët : **samedi 1^{er} mai**, messe à 17 h 30. **Dimanche 2 mai** : messe (en breton) à 9 h 15 et messe à 11 h.

Messe en semaine à Brignogan : chaque mardi, à 9 h 15.

Maison paroissiale de Plouneour : pas de permanence pendant le confinement. Pour tout renseignement, s'adresser à la maison paroissiale de Lesneven au 02.98.83.00.43.



ACTIVITES DU CENTRE NAUTIQUE. L'activité sportive et loisir individuelle est maintenue les samedis, y compris pendant les vacances scolaires de Pâques, au bénéfice des membres de l'association. Les prestations du samedi tiennent compte des heures des marées : 1^{er}/05 : 10 h-13 h. 8/05 : 13 h 30-16 h 30. 15/05 : 10 h-13 h.

Spot nautique : la location de supports individuels (et supports doubles pour personnes vivant sous le même toit) est possible les samedis aux mêmes horaires que ci-dessus.

En dehors de ces horaires, la location de supports individuels pour les groupes est possible en fonction du nombre de pratiquants et sur réservation, dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

Voile scolaire : l'activité est arrêtée depuis mardi 6 avril. Les personnels sont placés en « activité partielle ».

L'activité moussaillons (impliquant plusieurs enfants dans le même bateau) est suspendue.

TENNIS CLUB de la Côte des Légendes. Les salles sont fermées. Sans terrains, les cours ne peuvent pas reprendre. Saison 2020-2021 : licence FFT, cours, loisir, championnats. Renseignements: 06.70.19.67.19, tc.cotedeslegendes@fft.fr www.club.fft.fr/tc.cotedeslegendes.

MADEOSPORTS. Reprise des activités en plein air (respect des gestes barrières).

RDV à 10 h le jeudi et le samedi sur le parking du Lividig (en face du terrain de foot de Plounéour-Trez).

Les horaires, les lieux, les activités pourront être modifiés en fonction des directives gouvernementales.

Confiance à tous, avec le printemps des jours meilleurs vont arriver.



CONFINEMENT : LES SERVICES COMMUNAUTAIRES RESTENT OUVERTS. L'accueil général des services situé à l'Hôtel communautaire de Lesneven reste ouvert au public durant la période de confinement du 3 avril au 2 mai 2021. Les déplacements doivent être réalisés uniquement pour un

motif impérieux si supérieurs à 10 km. Les usagers sont donc appelés à privilégier au maximum les contacts par téléphone (02.98.21.11.77) ou par mail (contact@clcl.bzh).

L'accueil des usagers du service déchets est accessible uniquement sur RDV. Prise de RDV par téléphone (02.98.21.87.88) ou mail (dechets@clcl.bzh) suivant les horaires d'ouverture habituels. Dans la mesure du possible, merci de favoriser la réalisation des formalités administratives de manière dématérialisée sur www.clcl.bzh.

Les tournées de collectes des bacs individuels gris et jaunes restent conformes au calendrier des collectes 2021.

La déchèterie de Lesneven (Zone de Gouerven) reste ouverte. Pour rappel, le port du masque et le respect des gestes barrières sont obligatoires.

L'accueil des usagers du service eau/assainissement est accessible uniquement sur RDV. Prise de RDV par téléphone (02.98.83.02.80) ou mail (eau@clcl.bzh) suivant les horaires d'ouverture habituels. Dans la mesure du possible, merci de favoriser la réalisation des formalités administratives de manière dématérialisée sur www.clcl.bzh

Les visites de contrôles d'assainissement non-collectif (SPANC) et de relève de compteur d'eau potable sont maintenues en respectant les mesures sanitaires en vigueur (port du masque et distanciation).



RECHERCHE DE STAGE, ALTERNANCE, EMPLOIS

Dans cette période particulièrement singulière pour les jeunes étudiants, le Conseil départemental du Finistère a mis en place il y a quelques mois déjà une plateforme #FinistereJob qui recense plus de 200 offres de stages et plus de 19 000 offres d'emplois.

Retrouvez les sur : <https://finisterejob.fr/>



DÉCLARATION D'IMPÔTS

Afin de tenir compte de l'impact de l'épidémie de COVID-19, les services de la Direction départementale des Finances publiques ont adapté leurs modalités d'accueil afin de permettre aux usagers de bénéficier de l'assistance dont ils ont besoin sans avoir obligatoirement à se déplacer. Dans ce contexte particulier, **les usagers qui souhaitent bénéficier**

d'une aide pour remplir leur déclaration d'impôt sur le revenu sont invités à recourir de façon privilégiée : • au téléphone : le numéro d'appel national le 0809 401401 (appel non surtaxé) permet d'être mis en relation directement avec un agent des finances publiques, • à Internet : via le site impots.gouv.fr à partir de l'espace sécurisé individuel. Un assistant virtuel facilite le complètement de la déclaration. Si besoin il est possible également de poser des questions via la messagerie sécurisée ou de prendre un RDV. Pour les autres usagers, l'accueil physique sera assuré : dans les centres des finances publiques sans rendez-vous de 8 h 30 à 12 h du lundi au vendredi et exclusivement sur RDV de 13 h à 16 h sans rdv : 1 - Brest Duquesne : 8 rue Duquesne -BP 10221 -29804 Brest cedex 9 2 - Morlaix : place du Pouliet -CS 27907 -29679 Morlaix cedex 3 - Landerneau : 59 rue de Brest -CS 90 709 -29207 Landerneau cedex. **Sur rdv : - Lesneven (Maison de l'Emploi -12, boulevard des Frères Lumière) : 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois (après-midi de 14 h à 17 h) 11 mai, 25 mai, 8 juin, 22 juin.** La date limite de dépôt des déclarations papier est fixée au 20 mai. Il est inutile de se déplacer ou contacter un service avant cette date pour obtenir sa déclaration papier. • La date limite pour valider la déclaration en ligne sur Impots.gouv dans le Finistère est fixée au 1er juin 2021.

ENVIRONNEMENT/BRULAGE DES DECHETS : l'article 84 du règlement sanitaire départemental type diffusé par la circulaire du 9 août 1978 dispose que tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritiques de quelque nature que ce soit ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères sont interdits. Après mise en demeure, les dépôts existants sont supprimés selon la procédure prévue par le code de la santé publique. Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tous autres déchets est également interdit.

Le traitement des ordures ménagères collectées doit être réalisé selon les dispositions prévues par les textes en vigueur.

Le brûlage à l'air libre, c'est en plus : des troubles du voisinage (pollution, odeurs), des risques d'incendies, des risques pour la sécurité routière, des émissions de gaz à effet de serre...

Les infractions au Règlement Sanitaire Départemental concernent les déchets non dangereux comme les déchets de bois non traité, les plastiques, les cartons d'emballages, les déchets verts...

Le brûlage de cette catégorie de déchets est sanctionné selon l'article 7 du décret 2003-462 du 21 mai 2003 et l'article 131-13 du code pénal d'une amende qui peut aller jusqu'à 450 euros.



TOURISME CÔTE DES LÉGENDES CONFINEMENT 03/04 - 02/05 -

En raison de la situation sanitaire, nous vous informons de la fermeture pour une durée indéterminée du bureau de Lesneven et des équipements du site de Meneham. Vous pouvez nous contacter par téléphone au 02.29.61.13.60 ou par mail à tourisme@cotedeslegendes.bzh.

AMR ARCHIPEL (Service Aide à Domicile) : avenue de Général de Gaulle, 02.98.83.45.18.**DEFIBRILLATEURS SUR LA COMMUNE** : à l'extérieur entre la mairie et la bibliothèque de Brignogan, sas de la bibliothèque place de la Mairie à Plounéour, à la salle omnisports Job Bihan Poudec, au stade de foot à Kervillo.**SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT PLOUNEOUR-BRIGNOGAN** : 02.98.83.02.80. **EAU SUEZ PLOUNEOUR** : 0.977.401.116.**Numéros d'urgence****Pompiers 18- SAMU 15 - Gendarmerie de Lesneven 02.98.83.00.40. Numéro vert informations coronavirus, gratuit, répond 24 h/24 et 7j/7 à vos questions : 0.800.130.000****VOS COMMERCES OUVERTS.****PROXI** - 02.98.83.40.57 - Livraison possible. Lundi au samedi, 6 h 30/12 h 30 et 13 h 30/19 h. Dimanches et jours fériés, 6 h 30/12 h 30 et 15 h/19 h. Cartes bancaires conseillées.**BREIZH MARKET**
Epicerie, dépôt de pain : 02.29.62.67.08 ouvert tous

les jours sauf le jeudi : 8 h 30/13 h et 15 h/18 h 45.

LE FOURNIL boulangerie : 02.98.41.25.47. **Ouvert les samedis 1^{er} mai et 8 mai de 7 h 30 à 12 h 30. Fermé le lundi.** Le jeudi : feuilletés jambon, croissants jambon, croque-monsieur, quiches. Le samedi : pizzas feuilletées jambon ou chorizo. Le dimanche sur commande.**LE GRAND LARGE Tabac Presse Loto** : 02.98.83.55.85.
Horaires : 8 h - 19 h du lundi au samedi / 8 h - 13 h le dimanche/ Fermé le jeudi
Autres services: Dépôt de pain, paiement de proximité (impôts, redevances, amendes), vente à emporter (boissons chaudes et froides)**LES MOUETTES Tabac Presse** : 02.98.83.47.04.**BOUED KAFE** : uniquement vente à emporter (plats chauds, sandwiches, boissons). Merci de réserver votre commande avant 10 h au 02.98.83.54.52.**AU P'TIT NICE** : **vente à emporter** uniquement le week-end (du vendredi midi au dimanche soir). Les menus seront en ligne sur Facebook et disponibles dans les commerces ouverts. 09.83.90.82.09.**PIZZERIA BAR RESTAURANT LA CALZONE** : **Reprise des pizzas à emporter** du vendredi soir au dimanche soir, 17 h à 19 h. 02.98.83.49.46.**RESTAURANT LA CORNICHE** : actuellement fermé. 06.59.95.84.17, la.corniche@aliceadsl.fr. **Offres d'emplois** : 1 poste plonge, 1 poste entretien, nettoyage du restaurant. Renseignements : Mme Le Lann, 06.59.95.84.38.**MÉLUSINE COUTURE** : à votre service pour vos projets de rideaux, réfection de sièges, de décoration d'intérieur, de linge de maison et de produits, souvenirs bretons, (nouveau : livraison expresse de colis ou autres dans la communauté européenne.) Le samedi ramassage à domicilede vos retouches à faire, livraison le samedi suivant. Devis gratuit. Renseignements et RDV au 02.98.83.59.60. Bientôt nouveau site de vente internet www.melusinecouture.com. Notre livreur pourra également récupérer le samedi, à domicile, vos journaux et vous achète vos vieilles batteries de voiture, bateau, moto, camion, tracteur, etc. au prix de 2 € pièce pour l'association "Timouns de la République d'Haïti" qui finance les envois alimentaires et vestimentaires vers Haïti. Renseignements au 06.07.80.62.62.**LOCATION DE VELOS** : 1 rue de l'Eglise, Brigno-Services, 06.72.10.25.71. Vente de vélos adultes et occasions.**POTAGER Leuré Avel Plounéour-Brignogan-Plages** : vente de pommes de terre nouvelles : heures d'ouvertures : le mercredi de 9 h à 12 h et le vendredi de 16 h à 18 h. Pour tous renseignements complémentaires 07.68.03.01.66.**LES ARTISANS DE LANGUENO**, alias la vache sans tache (maroquinerie) et la brasserie du coureur de grève (bière). **OUVERT le vendredi de 14 h à 18 h ou sur RDV!** 06.95.63.50.22 à Langueno le long de la D125 à la sortie de P13 (ancien Ludi Parc).**L'association "LES MARAICHERS PAGANS"** : légumes Prince de Bretagne, **DIRECT PRODUCTEURS** tous les vendredis 16 h 30/18 h 45 et les samedis 10 h/12 h dans la zone de Lanveur. **Le Drive des légumes est ouvert, lien** : <https://www.lesmaraicherspagan.fr>.**BIO-TREZ**. A vendre viande de veau bio élevé sous la mère, 5 ou 10 kg. Plus d'infos : 06.18.90.27.57. alain.madec@laposte.net.**L'HOTEL DE LA MER** : BONS-CADEAUX à offrir ou à s'offrir à partir de 35 €. A découvrir et à acheter en ligne soit sur notre site www.hoteldelamer.bzh ou <https://boutiques-des-legendes.fr>. Si vous n'aimez pas internet, possibilité de les commander et de les retirer à l'hôtel sur rdv, contact par mail à bienvenue@hoteldelamer.bzh. Prenez soin de vous et de vos proches.**Marché du vendredi matin Place de la Liberté : fruits et légumes, légumes bio, fromages et produits laitiers, pains, boucher et poissonnier. Merci de respecter les gestes barrières.****MECAMER** : du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. **Suite aux annonces gouvernementales, le rayon bricolage reste ouvert.**

De nombreux arrivages quotidiens : électronique, pêche, peinture et aussi la collection printemps/ été à découvrir sur les réseaux !

Tel : 02.98.83.52.69 / mecamer29@wanadoo.fr / page Facebook.